

# Relevé de Décisions

## Conseil d'Administration Plénier

**Mercredi 1 juin 2023 à 9 heures**

Ordre du jour :

1. **Propos liminaires du Doyen de l'UFR STE**
2. **Approbation des relevés de décisions des séances du 17 mai 2023**
3. **Affaires pédagogiques :**
  - **Modifications mineures de maquettes pédagogiques**
  - **Règlement particulier du contrôle des connaissances**
4. **Questions diverses**

### EMARGEMENT (Réunion réalisée en webconférence)

Collège	NOM	Prénom	Fonction/Titre/Représentation	Signature
Professeurs et assimilés : 3			Professeure des Universités	Vacant
	JOSEPH	Philippe	Professeur des Universités	<b>Présent</b>
	ROOS	Christophe	Professeur des Universités	<b>Présent</b>
Autres enseignants : 3	CHEVALIER	Maxime	Maître de conférences	<b>Présent</b>
	LEBRINI	Mounim	Maître de conférences	<b>Présent</b>
	PRIAM	Fabienne	Maître de conférences	<b>Présente</b>
Usagers : 2			Etudiant	Vacant
			Etudiant	Vacant
BIATSS : 1			BIATSS	Vacant
Personnalités extérieures : 3	BALMELLE	Thomas	MADIANA CONGRES	<b>Procuration M. Chevalier</b>
	BOULLANGER	Carole	MADININAIR	<b>Procuration C. Roos</b>
	GUNOT	Serge	GUYOT ARCHITECTE	<b>Absent</b>
Participant *	RAMASSAMY	Mickaëlle	Vice-Doyenne	<b>Présente</b>
	HIERON	Linda	RAF UFR STE	<b>Présente</b>

\*participe aux réunions avec voix consultative

Quorum- Majorité absolue	5
Présent(e) – représenté(e)	<b>7</b>
Le conseil délibère valablement	

### 2. Approbation du relevé de décisions de la séance du 17 mai 2023

Approbation du relevé de décisions de la séance du 17 mai 2023	Ne prend pas part au vote	2
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	<b>5</b>



Le conseil approuve le relevé de décision de la séance du 17 mai 2023.

### 3. Affaires pédagogiques :

- **Modifications mineures de maquettes pédagogiques**

Approbation des modifications de maquettes pédagogiques de la licence mention mathématiques (rentrée 2023/2024)	Ne prend pas part au vote	1
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	<b>6</b>



Le conseil approuve des modifications de maquettes pédagogiques de la licence mention mathématiques (rentrée 2023/2024) (voir document 1 joint).

Approbation des modifications de maquettes pédagogiques de la licence mention PC-2M2E (rentrée 2023/2024)	Ne prend pas part au vote	1
	Abstention	0
	Contre	1
	Pour	<b>5</b>

Le conseil approuve des modifications de maquettes pédagogiques licence mention PC-2M2E (rentrée 2023/2024) (voir document 1 joint).

Approbation des modifications de maquettes pédagogiques licence mention SVT (rentrée 2023/2024)	Ne prend pas part au vote	2
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	<b>5</b>

Le conseil approuve des modifications de maquettes pédagogiques licence mention SVT (rentrée 2023/2024) (voir document 1 joint).

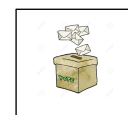
Approbation des modifications de maquettes pédagogiques du master Sciences de la Matière (rentrée 2023/2024)	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	<b>7</b>

Le conseil approuve des modifications de maquettes pédagogiques du master Sciences de la Matière (rentrée 2023/2024) (voir document 1 joint).

Approbation des modifications de maquettes pédagogiques du master Gestion de l'environnement (rentrée 2023/2024)	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	<b>7</b>

Le conseil approuve des modifications de maquettes pédagogiques du master Gestion de l'environnement (rentrée 2023/2024) (voir document 1 joint).

**- Règlement particulier du contrôle des connaissances**



Approbation du règlement particulier du contrôle des connaissances	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	<b>7</b>

Le conseil approuve le règlement particulier du contrôle des connaissances (voir document 2 joint) à l'unanimité des membres présents et représentés.

**4. Questions diverses**

- Demande de Mme F. Priam relative au soutien de la licence SVT en termes de budget de fonctionnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h40

Christophe ROOS



## Procuration Madiana Congrès



A

Monsieur le doyen de l'UFR STE  
[christophe.roos@univ-antilles.fr](mailto:christophe.roos@univ-antilles.fr)

### **CONFIRMATION DE PRESENCE OU PROCURATION**

J'informe le Doyen de l'UFR STE de ma présence effective à cette réunion ;

J'informe le Doyen de l'UFR STE de mon absence à la réunion ;

Je soussigné(e) : Thomas BALMELLE.....

Qualité : Directeur d'exploitation Madiana.....

Donne pourvoir à : Maxime Chevalier.....

Quel que soit le collège d'appartenance, afin de me représenter au Conseil d'Administration – Formation plénière -

qui aura lieu le : **jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023 à 9 heures**

**en webconférence**

Fait à Schoelcher

Le 26/05/2023

*Thomas Balmelle*

## Procuration Madininair



A

Monsieur le doyen de l'UFR STE  
[christophe.roos@univ-antilles.fr](mailto:christophe.roos@univ-antilles.fr)

### CONFIRMATION DE PRESENCE OU PROCURATION

---

J'informe le Doyen de l'UFR STE de ma présence effective à cette réunion ;

J'informe le Doyen de l'UFR STE de mon absence à la réunion ;

Je soussigné(e) : Carole Boullanger

Qualité : Adjointe à la direction de Madininair

Donne pourvoir à : Christophe Roos

Quel que soit le collège d'appartenance, afin de me représenter au Conseil d'Administration – Formation plénière -

qui aura lieu le : **jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023 à 9 heures**

**en webconférence**

Fait à Fort-de-France

Le 24/05/2023

# Document 1 : modifications maquettes pédagogiques rentrée 23/24

## Licence Mathématiques

Maths LS4 actuel

UEP : PARCOURS	PROFESSIONNALISATION 1 EC au choix	431P - PREPROFESSIONNALISATION ENSEIGNEMENT 4	24		24		
		432P - AIDE A LA DECISION 4: SCIENCE DES DONNEES	8	16	24		
		433P - COMPTABILITE ANALYTIQUE	10	14	24		
UEP : TRANSVERSALE	TRANSVERSALE	441T - ANGLAIS	20		20		
		442T - OIM : Introduction à Latex	12		12		
		443Ta - UEL (ou 443Tb)	12		12		
		443Tb - Connaissances mathématiques généralistes (ou 443Ta)	12		12		
		Total volume horaire par type	80	188	8	268	Précisio
		<b>Total volume horaire semestre</b>	<b>268</b>				

Maths LS4 modifié

UEP : PARCOURS	PROFESSIONNALISATION 1 EC au choix	431P - PREPROFESSIONNALISATION ENSEIGNEMENT 4	24		24		
		432P - AIDE A LA DECISION 4: SCIENCE DES DONNEES	8	16	24		
		433P - COMPTABILITE ANALYTIQUE	10	14	24		
UEP : TRANSVERSALE	TRANSVERSALE	441T - ANGLAIS	20		20		
		442T - OIM : Introduction à Latex	12		12		
		443Ta - UEL (ou 443Tb)	20		20		
		443Tb - Connaissances mathématiques généralistes (ou 443Ta)	20		20		
		Total volume horaire par type	80	188	8	276	Précisio
		<b>Total volume horaire semestre</b>	<b>276</b>				

Maths LS5 actuel

UEP : PARCOURS	PROFESSIONNALISATION 1 EC au choix	531P - PREPROFESSIONNALISATION ENSEIGNEMENT 5	24		24		
		532P - AIDE A LA DECISION 5: RECHERCHE OPERATIONNELLE	8	8	24		
		533P - BANQUE ASSURANCE	10	14	24		
UEP : TRANSVERSALE	TRANSVERSALE	541T - ANGLAIS	20		20		
		542T - OIM : Rédiger un document avec Latex	12		12		
		543Ta - UEL (ou 543Tb)	12		12		
		543Tb - METHODOLOGIE: Analyse d'articles (ou 543Ta)	12		12		
		Total volume horaire par type	80	176	16	272	Précisio
		<b>Total volume horaire semestre</b>	<b>272</b>				

Maths LS5 modifié

UEP : PARCOURS	PROFESSIONNALISATION 1 EC au choix	531P - PREPROFESSIONNALISATION ENSEIGNEMENT 5	24		24		
		532P - AIDE A LA DECISION 5: RECHERCHE OPERATIONNELLE	8	8	24		
		533P - BANQUE ASSURANCE	10	14	24		
UEP : TRANSVERSALE	TRANSVERSALE	541T - ANGLAIS	20		20		
		542T - OIM : Rédiger un document avec Latex	6	6	6		
		543Ta - UEL (ou 543Tb)	20		20		
		543Tb - METHODOLOGIE: Analyse d'articles (ou 543Ta)	20		20		
		Total volume horaire par type	80	178	16	274	Précisio
		<b>Total volume horaire semestre</b>	<b>274</b>				

## Licence PC-2M2E

PC LS3 actuel

UEP : OISSATURE	PHYSIQUE	321O : THERMODYNAMIQUE	14	14	28	
		322O : ELECTROMAGNETISME	14	14	28	
		323O : MATERIAUX	10	10	20	
UEP : PARCOURS	CHIMIE	331P : CHIMIE ORGANIQUE 1 Commun SVT	8	10	12	30
		332P : CINETIQUE CHIMIQUE	10	10	12	32
		333P : ELEMENTS de PHYSIQUE et CHIMIE pour l'ENVIRONNEMENT ou 334P Commun SVT	14	10	24	
		334P : PREPROFESSIONNALISATION ou 333P	24		24	
ALE	UX 3	341T : ANGLAIS	20		20	

PC LS3 modifié

UEP : OISSATURE	PHYSIQUE	321O : THERMODYNAMIQUE	14	14	28	
		322O : ELECTROMAGNETISME	14	14	28	
		<b>323O : MATERIAUX 1 - PROPRIETES MECANQUES</b>	10	10	20	
UEP : PARCOURS	CHIMIE	331P : CHIMIE ORGANIQUE 1 Commun SVT	8	10	12	30
		332P : CINETIQUE CHIMIQUE	10	10	12	32
		<b>333P : ELEMENTS de PHYSIQUE et CHIMIE pour l'ENVIRONNEMENT ou 334P</b>	14	10	24	
		334P : PREPROFESSIONNALISATION ou 333P	24		24	
ALE	X 3	341T : ANGLAIS	20		20	

PC LS4 actuel

UEP : OISSATURE	CHIMIE	421O : CHIMIE ORGANIQUE 2 Commun SVT	10	12	12	34
		422O : CHIMIE MINERALE	10	12	22	
		423O : CHIMIE ANALYTIQUE	10	10	12	32
UEP : PARCOURS	ENERGIES-ENVIRONNEMENT	431P : ENERGIES RENOUVELABLES	10	12	22	
		432P : ECOSYSTEMES TROPICAUX Commun EE-SVT	14	10	24	
		433P : MECANIQUE des MILIEUX CONTINUS ou 434P	12	12	24	
		434P : PREPROFESSIONNALISATION ou 433P	24		24	
ALE	X 4	441T : ANGLAIS	20		20	

PC LS4 modifié

UEP : OISSATURE	CHIMIE	421O : CHIMIE ORGANIQUE 2 Commun SVT	10	12	12	34
		422O : CHIMIE MINERALE	10	12	22	
		423O : CHIMIE ANALYTIQUE	10	10	12	32
UEP : PARCOURS	ENERGIES-ENVIRONNEMENT	431P : ENERGIES RENOUVELABLES	10	12	22	
		<b>432P : MATERIAUX : Choix des matériaux en contraintes tropicales</b>	14	10	24	
		433P : MECANIQUE des MILIEUX CONTINUS ou 434P	12	12	24	
		434P : PREPROFESSIONNALISATION ou 433P	24		24	
ALE	X 4	441T : ANGLAIS	20		20	

PC LS5 actuel

UEO2 : OSSATURE	CHIMIE	521O : CHIMIE ORGANIQUE 3. <i>commun SVT</i>	10	10	20	40
		522O : CARACTERISATION STRUCTURALE - TP SYNTHESE	12	10	12	34
URS	IES-JEMEN	531P : RELATIVITE	12	12		24
		522P : CHIMIE ENVIRONNEMENTALE SVT				

PC LS5 modifié

UEO2 : OSSATURE	CHIMIE	521O : CHIMIE ORGANIQUE 3. <i>commun SVT</i>	10	10	20	40
		522O : CARACTERISATION STRUCTURALE	12	10	12	34
URS	EN	523O : TP de perfectionnement		16		16
		531P : RELATIVITE	12	12		24

PC LS6 actuel

UEO2 : OSSATURE	ENERGIE	621O : ENERGIES	12	12		24
		622O : SIG appliqué à l'écologie <i>commun EE-SV</i>		20		20
UEP1 : PARCOURS	FORMATION PRATIQUE	631P : FORMATION PRATIQUE	12		48	60

PC LS6 modifié

UEO2 : OSSATURE	ENERGIE	621O : ENERGIES	12	12		24
		622O : STRUCTURATION DE LA MATIERE <i>commun EE-SVT</i>	8	12		20
URS	FORMATION PRATIQUE	631P : FORMATION PRATIQUE	12		48	60

Licence SVT

SVT LS1 actuel

UEP1 : PARCOURS	Biologie Techno	BCPP (Mineure PASS)	123P : Innovations bio-technologiques en Santé	12	8		20
		Outils environnementaux	EE	131P : Géodynamique (Tectonique) et pétrologie (minéraux et roches...)	14	6	
EE	132P : Géomorphologie (structures élémentaires et morphogénèse)		14	6		20	
EE	133P : Climatologie : les ensembles climatiques planétaires (Mineure PASS)		14	6		20	
EE	134P : Origine de la vie et son évolution		14	6		20	

SVT LS1 modifié

UEP1 : PARCOURS	Outils environnementaux	EE	131P : Initiation à la géodynamique et sensibilisation aux risques majeurs. Mineur PASS	14	6		20
		EE	132P : Initiation à la botanique	12	8		20
		EE	133P : Climatologie : les ensembles climatiques planétaires Mineure PASS	14	6		20
		EE	134P : Origine de la vie et son évolution Mineure PASS	14	6		20

SVT LS2 actuel

UEO1 :	Appfondissse	SVT	214O : Génétique générale	12	8		20
		SVT	215O : Introduction à la microbiologie	16	8		24
UEP1 : PARCOURS	Biologie cellulaire Physiologie Anatomie	BCPP	221P : Biologie des fonctions membranaires et du trafic vésiculaire	20	10		30
		BCPP	222P : Histologie humaine	20	10		30
		BCPP	223P : Système musculo-squelettique et appareil respiratoire	10	4		14
	Ecosystèmes	EE	231P : Océanographie générale	14	6		20
		EE	232P : Hydrosphère terrestre	14	6		20
EE		233P : Sédimentologie et bassins sédimentaires	10	4		14	
URS	SVT	234P : Initiation à la botanique	12	8		20	
		235P : Initiation à la zoologie	12	8		20	

SVT LS2 modifié

UEO1 :	Appfondissse	SVT	214O : Génétique générale Mineure PASS	12	10		22
		SVT	215O : Introduction à la microbiologie Mineure PASS	16	8		24
UEP1 : PARCOURS	Biologie cellulaire Physiologie Anatomie	BCPP	221P : Biologie des fonctions membranaires et du trafic vésiculaire	20	8		28
		BCPP	222P : Histologie humaine	20	10		30
		BCPP	223P : Système musculo-squelettique et appareil respiratoire	10	4		14
	Ecosystèmes	EE	231P : Hydrosphère: Océanographie générale et Hydrosphère terrestre	14	4		18
		EE	232P : Dynamique des enveloppes solides et Pétrologie	14	6		20
EE		233P : Bases de Sédimentologie	10	4		14	
URS	SVT	234P : Géomorphologie	12	8		20	
		235P : Initiation à la zoologie	12	8		20	

En complément du tableau ci-dessous, l'EC du semestre 3 intitulée « 323P : Neuro-physiologie, pathologies musculaires et électriques » devient « 323P : Neuro-physiologie, pathologies musculaires »

SVT LS3 actuel

UET : TRANSVERSALE	Outils transversaux 3	Environnement	EE	333P : Cycles biogéochimiques et éléments de géochimie	24	10		34	
			EE	334P : Eléments de chimie et de physique pour l'environnement commun PC	14	10		24	
		SVT	341T : Statistiques descriptives		12			12	
		SVT	342T : Anglais scientifique		20			20	
		SVT	343T : Méthodologie appliquée à l'interprétation expérimentale ou 344T		24			24	
		SVT	344T : Préprofessionnalisation ou 343T					4	4
		SVT	346T : MTU3P : Méthodologie		16			16	

SVT LS3 modifié

UET : TRANSVERSALE	Outils transversaux 3	Environnement	EE	335P : Bases de Géophysique	14	10		24	
			SVT	341T : Statistiques descriptives		12		12	
		SVT	342T : Anglais scientifique		20			20	
		SVT	343T : Méthodologie appliquée à l'interprétation expérimentale ou 344T		24			24	
		SVT	344T : Préprofessionnalisation ou 343T					4	4
		SVT	345T : Méthodologie Documentaire					4	4
		SVT	346T : MTU3P : Méthodologie bioinformatique 1		16			16	

SVT LS4 actuel

UET : PARCOURS	Anatomie Pathologies Immunologie	B CPP	422P : Pathologies sanguines et pathologies vasculaires	14	8	10		32
		B CPP	423P : Immunologie cellulaire et moléculaire	14	8	10		32
		EE	431P : Approfondissements en biologie végétale		20	16		36
		EE	432P : Ecosystèmes tropicaux (continentaux et océaniques) commun PC		10			24
		EE	433P : Observer, mesurer et cartographier		10	16		26
		SVT	441T : Anglais scientifique		20			20

SVT LS4 modifié

UET : PARCOURS	Anatomie Pathol. Immunologie	B CPP	422P : Pathologies sanguines et pathologies vasculaires	14	8	14		36
		B CPP	423P : Immunologie cellulaire et moléculaire	14	4	10		28
		EE	431P : Approfondissements en biologie végétale		20	16		36
		EE	432P : Ecosystèmes tropicaux (continentaux et océaniques)		14	10		24
		EE	433P : Observer, mesurer et cartographier		10	16		26

SVT LS5 actuel

UET : TRANSVERSALE	Outils transversaux 5	SVT	541T : Anglais scientifique		20			20
		SVT	542T : Projet tutoré ou 543T		24			24
		SVT	543T : Préprofessionnalisation ou 542T		24			24
		SVT	544T : Initiation à la bioinformatique et aux biomathématiques (OIM)	14	6			20
		SVT	545T : Méthodologie d'analyses d'articles scientifiques 2 ou 546T		4		20	24
		SVT	546T : Enseignement libre ou 545T		24			24

SVT LS5 modifié

UET : TRANSVERSALE	Outils transversaux 5	SVT	541T : Anglais scientifique		20			20
		SVT	542T : Projet tutoré		24			24
		SVT	543T : Bioinformatique 2 et biomathématiques (OIM)	14	6			20
		SVT	544T : Méthodologie d'analyses d'articles scientifiques 2		4		20	
		SVT	545T : Préprofessionnalisation ou 546T		24			24
		SVT	546T : Enseignement libre ou 545T		24			24

SVT LS6 actuel

UET : PA	Ecologie et Analyses	EE	631P : Ecotoxicologie générale	18	4			22
		EE	632P : Ecologie des organismes sociaux et ingénieurs	10	14			24
		EE	633P : S.I.G. appliqué à l'écologie : analyse intégrée à l'environnement commun PC		20			20
		EE	634P : Caractérisation structurale et de surface commun PC	12	10			22

SVT LS6 modifié

UET : PA	Ecologie et Analyses	EE	631P : Ecotoxicologie générale	18	4			22
		EE	632P : Ecologie des organismes sociaux et ingénieurs	10	14			24
		EE	633P : Structuration de la matière. commun PC		8	12		20
		EE	634P : Caractérisation structurale et de surface commun PC	12	10			22

# MASTER SM

Master SM MS7 actuel

UEO1 : OSSATURE	PHYSIQUES POUR L'ENERGIE	711O : Sciences de l'ingénieur	16	16		32
		712O : Energies	8	8		16
		713O : Applications P1		10		10
UEO2 : OSSATURE	CHIMIE ET CARACTERISATION	721O : Caractérisation chimique. <i>Commun GE P2</i>	14	14		28
		722O : Applications C1 <i>Commun GE P2</i>		14		14
UEP1 : PARCOURS	ENVIRONNEMENT	731P : Ecologie générale <i>Commun GE P1 et P2</i>	10	4		14
		732P : Géomatique <i>Commun GE P1 et P2</i>		24		24
UET1 : TRANSVERSALE	OUTIL et METHODOLOGIE 1	741T : Gestion de projet		16		16
		742T : Anglais		20		20
		743T : Projet d'étude : partie 1	2		26	28
		744T : Statistiques "R"		24		24
(1) : préciser le type		Total volume horaire par type	48	152	26	226
(2) : se conférer au MCC concernant le						

Master SM MS7 modifié

UEO1 : OSSATURE	PHYSIQUES POUR L'ENERGIE	711O : Sciences de l'ingénieur		20	20		40
		712O : Energies		12	12		24
		713O : Applications P1		14		14	
UEO2 : OSSATURE	CHIMIE ET CARACTERISATION	721O : Caractérisation chimique. <i>Commun GE P2</i>	14	14		28	
		722O : Applications C1 <i>Commun GE P2</i>		14		14	
UEP1 : PARCOURS	ENVIRONNEMENT	731P : Approche spatiale de l'environnement <i>Caribéen</i>		12	12		24
		732P : Statistiques "R" et analyse environnementale		24		24	
UET1 : TRANSVERSALE	OUTIL et METHODOLOGIE 1	741T : Gestion de projet		16		16	
		742T : Anglais		20		20	
		743T : Projet d'étude : partie 1	2		26	28	
				24		24	
(1) : préciser le type		Total volume horaire par type	58	148	26	232	
(2) : se conférer au MCC concernant le							

+6h

Master SM MS8 actuel

UEO3 : OSSATURE	PHYSIQUES : CYCLE ENERGETIQUE	811O/ Production, stockage et conversion	10	10		20
		812O : Applications P2		10	16	26
UEO4 : OSSATURE	CHIMIE : MOLECULES D'INTERET	821O : Molécules d'intérêt <i>commun GE P2</i>	10	10		20
		822O : Applications C2 <i>commun GE P2</i>		10	16	26
UEP2 : PARCOURS	ENVIRONNEMENT ECO-TOXICOLOGIE	831P : Chimie de l'environnement	10	10		20
		832P : Applications E3	4		16	20
UET2 : TRANSVERSALE	OUTIL et METHODOLOGIE 2	841T : Droit de l'environnement et de l'aménagement <i>Commun GE P1 &amp; P2</i>	8	42		50
		842T : Anglais		20		20
		843T : Projet d'étude : partie 2			30	30
(1) : préciser le type		Total volume horaire par type	38	116	78	232
(2) : se conférer au MCC concernant le						

Master SM MS8 modifié

UEO3 : OSSATURE	PHYSIQUES : CYCLE ENERGETIQUE	811O/ Production, stockage et conversion		10	12		22
		812O : Applications P2		6	20		26
UEO4 : OSSATURE	CHIMIE : MOLECULES D'INTERET	821O : Molécules d'intérêt <i>commun GE P2</i>		12	12		24
		822O : Applications C2 <i>commun GE P2</i>		12		16	28
UEP2 : PARCOURS	ENVIRONNEMENT ECO-TOXICOLOGIE	831P : Chimie de l'environnement		14	14		28
		832P : Applications E3		10		16	26
UET2 : TRANSVERSALE	OUTIL et METHODOLOGIE 2	841T : Droit de l'environnement		10	10		20
		842T : Anglais		20		20	
		843T : Projet d'étude : partie 2			32	32	
(1) : préciser le type		Total volume horaire par type	52	110	64	226	
(2) : se conférer au MCC concernant le							

- 6h





Annexe au MGCCC applicables aux cursus de licence et Master



UFR STE  
Faculté des Sciences  
Technologies Environnement

**MODALITÉS PARTICULIÈRES DU CONTRÔLE  
DES CONNAISSANCES ET DES  
COMPÉTENCES**

**Annexe aux Modalités Générales du Contrôle des Connaissances  
et des Compétences applicables aux cursus de Licence  
Professionnelle, Licence et Master**

**DOMAINE : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ (STS)**

*Article 1 - Contrôle continu intégral*

Au sein de l'UFR Sciences Technologies Environnement (UFR STE), composante du pôle Martinique, le contrôle des connaissances et des compétences au sein de chaque élément constitutif (EC) sera effectué à travers un contrôle continu intégral.

La note finale attribuée aux éléments constitutifs (EC) et Unités d'Enseignement (UE) résulte d'une évaluation des connaissances et compétences à travers un contrôle continu intégral (CCI).

Le nombre d'épreuves permettant d'évaluer les connaissances et compétences au sein d'un élément constitutif (EC) est au nombre minimal de deux pour tout EC dont le volume horaire est inférieur ou égal à 30h et au nombre minimal de trois, au-delà de 30h.

Le nombre minimal d'épreuves nécessaires à l'évaluation, fonction du volume horaire de l'EC et du nombre d'ECTS qui lui sont affectés, ainsi que la nature des épreuves (écrit, oral, pratique, combinaison de ces natures) sont publiés dans les Modalités de Contrôles des Connaissances au début de chaque année universitaire.

Les UE ne comportant pas d'EC sont évaluées selon les modalités décrites précédemment.

*Article 2 - Délai de prévenance*

Les modalités d'évaluation de chaque EC sont communiquées aux étudiants par l'Administration de l'UFR STE par la remise du guide de l'étudiant au cours de l'année universitaire.

Les modalités de mise en œuvre du contrôle continu au sein de l'EC (nombre d'épreuves, nature, dates, évaluations impromptues éventuellement prévues en TD...) sont communiquées aux étudiants par l'enseignant qui en a la charge au début de l'enseignement. Les étudiants doivent être prévenus de la réalisation d'une épreuve dans un délai minimum de 7 jours par voie écrite (ecursus ou hyperplanning ou mail institutionnel).

*Article 3 - Assiduité et absence aux épreuves*

En cas d'absence justifiée ou appréciée comme cas de force majeure par l'enseignant, en concertation avec le chef de département, une épreuve de substitution peut être proposée à l'étudiant à sa demande. Pour cela, celui-ci doit impérativement en faire la demande par écrit à l'enseignant, en adjoignant les éléments justifiant l'absence, dans un délai maximum de 15 jours après son retour. Conformément à l'article A3-1 du MGCCC, les documents justifiant l'absence de l'étudiant doivent également être déposés dans les 48 heures ouvrées à la scolarité.

Une absence non justifiée à un contrôle continu ou à une épreuve de remplacement entraîne la note de 0/20.

Conformément à l'article 3.1 du MGCCC, dans le cas où une épreuve ne peut être organisée que le samedi ou un jour de cérémonie ou de fête religieuse, la composante est en droit de refuser de modifier la date de l'épreuve prévue.

Lors des vérifications semestrielles d'assiduité, il sera considéré que l'étudiant absent de façon injustifiée à plus de 33% du volume horaire affecté aux TD, TP et CC ne répond pas aux obligations d'assiduité.

*Article 4 - Seconde Chance*

Les EC étant validés uniquement en CC, un dispositif de seconde chance doit être mis en œuvre par l'enseignant qui en a la charge au cours du semestre concerné. Les modalités de mise en œuvre de ce dispositif doivent être communiquées aux étudiants par l'enseignant au début du semestre.

***Cas des EC à déroulement pédagogique particulier :***

Conformément aux modalités définies dans le MGCCC, eu égard aux particularités pédagogiques qu'elles revêtent, certaines EC (stages, UE insertion professionnelle, UE numériques OIM), ne donnent pas lieu à une épreuve de seconde chance. Les matières concernées par ce dispositif sont précisées dans les Modalités de Contrôles des Connaissances au début de chaque année universitaire.

***Article 5 - Note finale de l'EC***

La note finale, notée sur vingt points, attribuée aux EC résulte de la moyenne de chacune des notes des épreuves de contrôle continu avec pondération possible.

Dans le calcul des moyennes de la note de contrôle continu, aucune évaluation ne peut compter pour plus de 50%.

***Article 6 - Bonifications***

Conformément à l'article A3-3 du MGCCC, les enseignements optionnels, l'engagement étudiant, les activités sportives et culturelles, peuvent donner lieu à une bonification dès lors qu'une grille d'évaluation des compétences existe. L'ensemble de ces bonifications sont traitées de façon semestrielle et sont plafonnées à 0,5 point.

***Article 7 - Cas des Travaux Pratiques***

Toute note supérieure ou égale à 10 obtenue dans une épreuve de Travaux Pratiques (TP), quelle que soit la discipline concernée, est être conservée durant une seule année, à savoir l'année universitaire suivant son obtention.

L'étudiant pourra renoncer à cette conservation en effectuant une demande écrite au responsable de mention en début d'année universitaire.

*Article 8 - Régime Spécial d'Etudes*

Des aménagements pédagogiques spécifiques sont établis au cas par cas par l'équipe pédagogique, en concertation avec l'étudiant en RSE afin de lui permettre de passer les travaux pratiques (TP) et, si l'étudiant le souhaite, les travaux dirigés (TD).

L'étudiant doit en effectuer la demande au doyen, en complétant le formulaire prévu à cet effet, précisant les aménagements demandés pour l'ensemble des EC du semestre concerné. Celui-ci doit être transmis à la scolarité au plus tard un mois après la date de début des cours de chaque semestre, indiquée dans le calendrier de la composante.

Il pourra en particulier :

- Choisir son groupe de TP ou de TD ;
- Bénéficier d'une épreuve de substitution.

Si aucun aménagement pédagogique n'est envisageable, une dispense des travaux pratiques (TP), pourra être prononcée par le président de jury, en concertation avec le chef de département.

Les EC étant évalués uniquement en CC, les étudiants relevant du Régime Spécial d'Etude, s'ils en font la demande par voie écrite, peuvent bénéficier d'une Epreuve de Substitution Terminal (EST). Dans ce cas, l'absence à l'Epreuve de Substitution Terminal entraîne la note de 0/20.

Dans le cas contraire, l'étudiant RSE participe aux épreuves de contrôle continu et renonce, de fait, aux modalités exposées précédemment.

La date, l'heure et le lieu de l'Epreuve de Substitution Terminale (EST) ou de contrôle continu fait l'objet d'une annonce via hyperplanning ou ecursus qui vaut pour convocation. Cependant, à leur demande, une convocation signée peut être éditée par le service des examens afin de permettre aux étudiants bénéficiant du Régime Spécial d'Etude de participer aux épreuves écrites.